

Assemblées
SB/JV/MC

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 10 DECEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le jeudi 10 décembre à 18h32, les membres composant le Conseil municipal d'Issy-les-Moulineaux, régulièrement convoqués individuellement et par écrit le 3 décembre 2020, se sont réunis au nombre de 46 dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur André SANTINI, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49

Étaient présents :

André SANTINI	Tiphaine BONNIER	Louis DORANGE
Thierry LEFEVRE	Etienne BERANGER	Claire GALLIOT
Fanny VERGNON	Kathy SIMILOWSKI	Guillaume LEVY
Philippe KNUSMANN	Nicole BERNADET	Anne-Sophie THIBAUT
Fabienne LIADZE	Dominique GIACOMETTI	Cyrille GRANDCLEMENT
Ludovic GUILCHER	Maria GARRIGUES	Caroline ROMAIN
Edith LETOURNEL	Christine HELARY-OLIVIER	Didier VERNET
David DAOULAS	Thibaut ROUSSEL	Floraine CORDIER
Nathalie PITROU	Marie-Hélène LE BERRE	Thomas PUIJALON
Alain LEVY	François SINSOLIEUX	Maud JOIE-SORIA
Claire GUICHARD	Florent TRIDERA	Damien BALDIN
Arthur KHANDJIAN	Eric KALASZ	Martine VESSIERE
Claire SZABO	Isabelle MARLIERE	Jean-Baptiste BART
Bernard de CARRERE	Corine SEMPE	André TANTI
Sabine LAKE-LOPEZ	Stéphane FORMONT	Thibaud GLOWACZOWER
Olivier RIGONI		

Étaient représentés :

Caroline MILLAN par Fabienne LIADZE
Laurent PIEUCHOT par Floraine CORDIER
Jean COURCELLE-LABROUSSE par Thibaut ROUSSEL

Madame Isabelle MARLIERE est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle accepte.

Publication par affichage : le 17 décembre 2020.

Accusé de réception en préfecture
092-219200409-20201210-dcm01-DE
Date de télétransmission : 22/12/2020
Date de réception préfecture : 22/12/2020

MC

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU JEUDI 10 DECEMBRE 2020**

N° 0.1

OBJET : Vœu en faveur de la reconnaissance de la République d'Artsakh (Haut-Karabagh) par l'État français.

Arthur KHANDJIAN, Maire-Adjoint délégué à la Communauté arménienne, expose au Conseil municipal ce qui suit :

Alors confronté à une crise sanitaire, économique et sociale inédite, le monde a assisté au dégel brutal, le dimanche 27 septembre 2020, du conflit sur les terres d'Artsakh, après vingt-cinq ans de diplomatie sans résultats. A l'initiative des forces armées azerbaïdjanaises, appuyées par des forces turques et djihadistes, un déluge de feu et de sang s'est alors abattu sur ce berceau du christianisme, partie orientale de l'Arménie historique, peuplée à l'échelle millénaire par le peuple arménien.

Au terme de six semaines d'affrontements sans merci entre Arméniens d'un côté et Azerbaïdjanais, Turques et djihadistes de l'autre, Erevan a dû accepter de signer un accord de cessez-le-feu le 9 novembre 2020, sous les auspices de la Russie. Les armes se sont tues. Pour autant, rien n'est réglé.

De l'aveu même de l'Etat français, l'accord ne règle en rien la question du statut de l'Artsakh. Les 120 000 réfugiés arméniens qui ont fui les combats doivent être autorisés à rentrer. Les 2 000 mercenaires syriens acheminés par la Turquie doivent quitter la région au plus vite. En outre, des interrogations subsistent quant à l'intégrité même de l'Etat arménien et à la souveraineté arménienne, en raison du couloir routier prévu entre l'Azerbaïdjan et la région autonome du Nakhitchevan.

Pour tous les arméniens du monde, les tenants et les aboutissants d'une telle agression, le ciblage des populations civiles, la mise en œuvre d'une purification ethnoreligieuse, font résonner la terrible musique du passé génocidaire de 1915.

Dans les années 1920, la Ville d'Issy-les-Moulineaux a accueilli nombre de réfugiés arméniens et une communauté, l'une des plus importantes d'Ile-de-France, s'est constituée. Aussi, l'identité et l'histoire isséenne sont-elles indissociables de la cause arménienne depuis un siècle. Le présent et le futur d'Issy-les-Moulineaux sont toujours liés à l'Arménie, comme en témoignent notamment les relations d'amitié et les projets de coopération qui unissent depuis plus de 30 ans Issy-les-Moulineaux à sa ville sœur arménienne, Etchmiadzine.

Aussi, imperturbablement fidèle à ses valeurs, la démocratie, la solidarité, l'esprit de responsabilité, et face à la montée en puissance de la Turquie dans le Caucase, responsable du génocide de 1915 qu'elle refuse toujours de reconnaître, la Ville d'Issy-les-Moulineaux invite le gouvernement à reconnaître la République d'Artsakh.

Cette reconnaissance vise l'établissement d'une paix durable, l'exigence d'impartialité défendue par l'Etat français, l'Europe et l'OTAN ayant fait long feu.

Le Sénat l'a bien compris puisque le mercredi 25 novembre 2020, il est devenu la première instance parlementaire occidentale à reconnaître la République autoproclamée d'Artsakh. La « *résolution portant sur la nécessité de reconnaître la République du Haut-Karabagh* » adoptée par le Sénat invite également le Gouvernement français à apporter une aide humanitaire massive, à demander une enquête internationale sur les crimes de guerre et

Accusé de réception en préfecture 092-219200409-20201210-dcm01-DE Date de télétransmission : 22/12/2020 Date de réception préfecture : 22/12/2020
--

affirme le droit au retour des personnes déplacées, ainsi que la nécessité de préserver le patrimoine culturel et religieux arménien.

Aussi, afin que les arméniens d'Artsakh et d'Arménie vivent libres et en paix sur leurs terres ancestrales, le Conseil municipal de la Ville d'Issy-les-Moulineaux forme le vœu que la France reconnaisse la République d'Arstakh, gage de sécurité pour sa population et de stabilité régionale et internationale.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2121-29,

Vu le règlement intérieur du Conseil municipal, notamment l'article 9,

Entendu cet exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

ADOPTE un vœu en faveur de la reconnaissance de la République d'Artsakh (Haut Karabagh) par l'État français.

DÉCIDE de notifier ledit vœu à :

- Madame Diana GASPARYAN, Maire d'Etchmiadzine ;
- KAREKINE II, Catholikos de tous les Arméniens ;
- Messieurs Ara TORANIAN et Mourad PAPAIZIAN, Présidents du Conseil de Coordination des Organisations Arméniennes de France ;
- Monsieur Hovhannès GUEVORKIAN, Représentant du Haut-Karabagh en France ;
- Monsieur Hasmik TOLMAJYAN, Ambassadeur d'Arménie en France ;
- Monsieur Jonathan LACÔTE, Ambassadeur de France en Arménie.

Adopté à l'unanimité

Se sont abstenus : 3 : Damien BALDIN, Maud JOIE-SORIA, Thomas PUIJALON

Arthur KHANDJIAN
Maire-Adjoint